

## Midi-Pyrénées

# Licence Professionnelle des métiers de la Santé au travail

Une licence professionnelle a été développée en Midi-Pyrénées afin de répondre aux besoins liés à l'intégration de nouveaux acteurs dans les Services de santé au travail. Des infirmiers et des techniciens sont formés au niveau bac+3 sur la base d'un enseignement commun pendant plusieurs semaines. Leur programme diverge ensuite avec l'introduction de modules spécifiques à chaque métier. Ainsi, ces acteurs de terrain disposent d'une culture de prévention des risques professionnels commune qui doit faciliter leur collaboration et renforcer leur complémentarité.

Cette formation est dispensée dans le cadre de contrats en alternance.

Plusieurs SSTI de Midi-Pyrénées ont recours à ces étudiants/salariés. Ils étaient réunis le 4 mai dernier à l'occasion du Comité de perfectionnement de la licence, afin d'envisager les éventuelles adaptations du programme. Les réflexions étaient conduites par les Prs

Jean-Marc Soulat et Bruno Gabriel, fondateurs de la licence et respectivement Enseignant en médecine du travail à l'Université Toulouse III et Chef du département Hygiène-Sécurité-Environnement de l'IUT Paul Sabatier à Auch, où est dispensée la formation théorique.

Martial Brun était également présent pour apporter un éclairage national. La formation des professionnels de Santé au travail doit en effet rechercher une certaine cohérence, afin que les compétences soient facilement identifiées et intégrables partout en France. Les évolutions de la convention collective des SSTI, où sont appelés à exercer ces professionnels, ne seront pas non plus sans incidences.

Le Pr Soulat, par ailleurs Président du Collège des enseignants en médecine du travail, œuvre avec ses collègues à la détermination d'un socle commun pour les formations d'infirmiers en Santé au travail dispensées par l'Université. Cette démarche peut, en effet, faciliter

l'intégration de ces professionnels dans la mesure où les directions, comme les médecins du travail, pourront compter sur des compétences identifiées et partagées, quel que soit le lieu de formation. La qualité de leur exercice devrait également s'en trouver confortée.



Le Pr Gabriel et son assistante, Mme Chrystel Souffares, devant l'IUT Paul Sabatier à Auch

## Guyane

# Le CISTC mène une campagne d'information sans précédent

**Le Centre Interprofessionnel de Santé au travail de Cayenne a organisé, le 15 mai dernier, la première "Journée Santé au travail de la Guyane".**

Étaient associés à cette manifestation, ouverte aux entreprises, la Direccte (Direccte locale), la Caisse Générale de Sécurité Sociale (Carsat locale) et le Cisme, tous trois représentés par leur directeur respectif. Était également représenté l'autre Service de Guyane, le STKOG, basé à Kourou.



Frédéric Wolf, Directeur du CISTC mobilise les médias guyanais

Plusieurs dizaines de représentants d'entreprises et de partenaires sociaux ont bénéficié d'une information complète sur le nouveau contexte de la Santé au travail et ont ainsi pu mieux comprendre les évolutions des actions de prévention et d'accompagnement proposées par les différents acteurs.

Un point important sur l'apport de l'équipe pluridisciplinaire a notamment été fait avec l'intervention de ses membres. Pour un effectif de 19 000 salariés suivis dans 1 900 établissements, le CISTC emploie, ou emploiera prochainement, huit médecins du travail (pour 6,7 équivalent temps-plein), deux infirmiers en Santé au travail, un responsable IPRP, ergonome, un ingénieur chimiste, une IPRP spécialiste dans les risques du BTP, une psychologue du travail, une assistante en Santé au travail, œuvrant ensemble avec l'appui de 6 secrétaires médicales.

Les attendus des textes législatifs ont été largement anticipés, mais

cet élargissement des compétences et de l'offre de services qui en découle appellent un effort d'information important.

Aussi, la journée organisée a-t-elle conduit, en parallèle, à mobiliser les médias guyanais. Un reportage conséquent a ainsi pu être diffusé à une heure de grande écoute pendant le journal télévisé de Guyane 1<sup>ère</sup> et, le lendemain, 40 minutes d'une émission radiophonique très écoutée de RFO, avec les questions des auditeurs en direct, ont permis de diffuser largement des informations au grand public.

Conscients que ces messages doivent être répétés pour être reçus par le plus grand nombre, Alain Chaumet, Président du CISTC, et Frédéric Wolf, Directeur, ont d'ores et déjà annoncé qu'ils renouvelleraient l'opération.

Notons enfin l'effet positif interne de cette campagne auprès d'une équipe qui s'est trouvée mise en lumière et valorisée.